

Image not found or type unknown



location sans bail RETARD DE LOYERS

Par **fatou**, le **23/02/2010** à **15:20**

bonjour

j'ai une locataire qui actuellement a des retards de loyer.

une caution partielle.

le mois de février est impayé elle me demande de retenir le loyer sur la caution.

je l'ai contacté pour éviter les frais car elle n'ai pas solvable.

que faire ?